

**PAYSAGES CAPITALE-NATIONALE 2025-2028
UN ENGAGEMENT FORT POUR DES PAYSAGES DURABLES**

Beaupré, le 30 mai 2025 — C’est avec enthousiasme que les partenaires de l’Entente sur la mise en valeur et la protection des paysages de la Capitale-Nationale, qui se nomme désormais Paysages Capitale-Nationale, ont procédé au renouvellement officiel de l’entente triennale couvrant la période 2025-2028 et qui marque une nouvelle étape ambitieuse dans la préservation et la valorisation des paysages de la région.

Un événement de lancement de Paysages Capitale-Nationale s’est tenu à l’auberge Domaine Belle Plage de Baie-Saint-Paul le 21 mai dernier. Près de 50 participants se sont réunis, entre autres, pour le dévoilement plan d’action 2025-2028.



La reconduction de la participation des 6 MRC de la Capitale-Nationale, soit les MRC de La Côte-de-Beaupré, Charlevoix, Charlevoix-Est, Portneuf, La Jacques-Cartier et l’Île d’Orléans et de Tourisme Charlevoix, de même que l’adhésion récente de l’Agglomération de Québec et de Destination Québec cité confirme la pertinence, l’utilité et l’appréciation de la démarche auprès des partenaires régionaux.

Désormais, 14 partenaires régionaux et gouvernementaux collaborent et contribuent à Paysages Capitale-Nationale. La participation financière en provenance du milieu s'élève maintenant à 442 500 \$, une augmentation par rapport à l'Entente précédente 2022-2025 qui était de 352 500 \$.

« Nous sommes très heureux du renouvellement de l'entente triennale de Paysages Capitale-Nationale. Des projets d'envergure ont été développés dans le cadre de la dernière triennale dont ceux de l'observatoire des paysages et du réseau des haltes du paysage de la Capitale-Nationale et s'ancreront dans le territoire au fil des trois prochaines années. La notoriété et la professionnalisation de Paysages Capitale-Nationale s'accroissent et l'enthousiasme des partenaires est palpable quant au plan d'action 2025-2028 » affirme M. Pierre Lefrançois, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré.

Le plan d'action 2025-2028 s'inscrit dans la continuité du précédent et est marqué par une volonté affirmée d'ancrage territorial, de visibilité accrue de ses actions, et d'un renforcement de l'accompagnement proposé aux porteurs de projets en matière de paysage sur l'ensemble de la région.

Avec ce nouveau plan d'action, Paysages Capitale-Nationale réaffirme sa volonté de travailler en synergie avec les partenaires régionaux et de faire du paysage un levier de développement durable, d'attractivité, de résilience et de qualité de vie pour les habitants de la région.

À PROPOS DE PAYSAGES CAPITALE-NATIONALE

Paysages Capitale-Nationale a pour mission de faire connaître le caractère unique des paysages de la région, de les mettre en valeur et d'en favoriser la découverte. Il accompagne les porteurs de projets, développe des outils de connaissances, stimule la création de projets à caractère paysager, sensibilise à l'importance de la préservation des paysages et valorise les bonnes pratiques en matière de paysage sur le territoire de la MRC de La Côte-de-Beaupré, Charlevoix, Charlevoix-Est, Portneuf, La Jacques-Cartier et l'Île d'Orléans ainsi que de l'Agglomération de Québec.

À PROPOS DE DÉVELOPPEMENT CÔTE-DE-BEAUPRÉ

Organisme à but non lucratif, Développement Côte-de-Beaupré a pour mission de favoriser et soutenir l'émergence de projets structurants qui visent le développement de l'économie et de l'emploi de la région. Fort de son rôle rassembleur, Développement Côte-de-Beaupré offre des services pour les entrepreneurs et les acteurs du développement économique et favorise la réalisation de projets d'entreprises privées ou collectives.

-30-

SOURCE ET INFORMATION : Sophie DeBlois, chargée de projet
PAYSAGES CAPITALE-NATIONALE
Développement Côte-de-Beaupré
paysages@developpementcdb.com